

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA DÉMOLITION C'EST TERMINÉ ! L'AVENIR PASSE PAR LA DÉCONSTRUCTION VERS LE RÉEMPLOI LA RITMRG RÉALISE UN PROJET PILOTE INNOVANT

Grande-Rivière, le 22 août 2022 – La Régie intermunicipale de traitement des matières de la Gaspésie (RITMRG) et ses partenaires ont débuté un projet pilote de **déconstruction dirigée vers le réemploi** afin de démontrer l'importance et la pertinence de faire les choses autrement et réduire l'enfouissement. Ce projet unique au Québec implique la collaboration de l'École de technologie supérieure (ETS), du Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) et de l'école de permaculture de Val d'Espoir.

Depuis la mi-juillet, un premier chantier de déconstruction documenté, encadré s'est mis en branle sur le site de l'ancienne quincaillerie BMR de Grande-Rivière avec l'implication enthousiaste de l'entrepreneur MFT et Fils. Initialement, on visait une démolition standard avec pelle mécanique pour ce site tout comme pour l'ancien bistro Cyr de Chandler. Mais la concertation entre les partenaires a rapidement mené la RITMRG à proposer un projet qui favorise la déconstruction organisée de façon à séparer et conditionner au maximum les matériaux issus du démantèlement de ces bâtiments tout en validant les meilleures pratiques, les enjeux de santé et sécurité et l'impact sur les coûts.

Le projet pilote consiste à déconstruire en priorisant l'angle du réemploi des matériaux et donc offrir une deuxième vie aux pièces de charpenterie, aux matières que l'on aurait normalement enfouies ou dirigées à l'écocentre pour valorisation par broyage. Cette expérience pilote unique au Québec propose donc d'analyser et questionner toutes les phases d'un tel projet notamment les clauses d'appel d'offres, l'approche de planification, la prise en compte de tous les coûts, les modalités de distribution des matériaux aux citoyens ou organismes et dans ce contexte-ci à l'École de permaculture de Val D'Espoir qui entreprendra des travaux de rénovation.

Gino Cyr, maire de la ville de Grande-Rivière trouve ce projet très motivant et pleinement arrimé avec leurs orientations en précisant que *« ce type de projet servira à nourrir la vision d'une approche plus environnementale et sociale au sein des entités municipales. On a besoin d'être convaincu par la démonstration. Et grâce à l'expertise des collaborateurs et l'implication des partenaires, on pourra confirmer la pertinence de faire les choses autrement »*.

Le maire de la ville de Chandler, Gilles Daraiche renchérit en rappelant *« qu'on est rendu là ! Avec le coût des matériaux qui explose, il est temps de changer nos habitudes et d'adopter des pratiques de réemploi. Le projet proposé nous permet de saisir une opportunité soit de faire disparaître un bâtiment désuet qui causait des nuisances en réutilisant les matières plutôt que de tout enfouir avec en bonus, faire d'une pierre deux coups en dirigeant ces mêmes matières vers un nouveau projet comme la rénovation de l'école de permaculture. C'est du gros bon sens pour nous »*.

Nathalie Drapeau, directrice générale de la RITMRG, mentionne que *« sur le territoire desservi par la RITMRG, 3 355 tonnes de résidus de construction, rénovation, démolition ont été dirigés vers l'enfouissement en plus des 5 126 tonnes de bois et bardeau qui ont été valorisés via les écocentres »*. L'enfouissement coûte très cher mais la valorisation a aussi un coût et on vise à réduire la facture tant au niveau municipal que personnel *« mais le réemploi c'est méconnu et un consensus s'est rapidement dégagé sur la nécessité d'être convaincu d'abord, par des expériences réelles, concrètes et bien documentées. En plus, la déconstruction donne accès à de belles matières qui seront réutilisées et qui ne nécessiteront pas d'extraire de nouvelles ressources »*. Le projet pilote de déconstruction vise à démontrer que la démolition pure et simple n'a plus sa place et la boîte à outils qui émergera du projet pourra être utilisée partout au Québec, pour le bénéfice des municipalités et des citoyens.

La RITMRG est propriétaire opérateur du centre de tri des matières recyclables, du site de compostage et du lieu d'enfouissement technique pour les déchets. Elle assure la gestion des écocentres de la MRC du Rocher-Percé, la gestion du contrat de collecte et transport, le déploiement de l'équipe d'agent vert, l'application du règlement sur la gestion des matières résiduelles (GMR). Elle est reconnue pour son audace, son implication, sa créativité dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Le verre transformé localement, les puces sur les bacs pour tarifier en fonction du principe générateur-payeur, l'accompagnement personnalisé auprès des entreprises, le traitement de l'eau par les saules sont quelques exemples de ces initiatives.

Source :

Nathalie Drapeau, Directrice générale
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)
Tél : 418 385-4200, Cellulaire : 418 680-2134 Courriel : n.drapeau@ritmrg.com